

Le mot du Président

La nouvelle communauté de communes Dronne et Belle est née le 1er janvier 2014 de la fusion des trois communautés de communes du Brantômois, du Pays de Champagnac en Périgord et du Pays de Mareuil en Périgord.

Après une gouvernance provisoire de quatre mois, je tiens à remercier le Président sortant Olivier CHABREYROU pour la manière dont il s'est acquitté de la présidence du 1er janvier au 15 avril 2014. Depuis le 15 avril dernier, la communauté de communes Dronne et Belle s'est dotée d'une nouvelle gouvernance élue pour six ans.

L'année 2014 a vu la mise en place du nouveau conseil communautaire, l'élection du Président, des Vice-Présidents et la constitution du Bureau.

C'est avec beaucoup d'honneur et de responsabilité que j'ai été élu Président.

Je remercie celles et ceux qui se sont impliqués pour que cette élection se déroule en toute sérénité et nous permette d'œuvrer pour l'avenir de notre territoire, sans esprit partisan et dans l'intérêt des habitants.

Je tiens à souligner le rôle majeur des élus siégeant dans les différentes commissions qui préparent les délibérations de notre assemblée. En effet, la qualité de leurs travaux et de leurs propositions détermine la pertinence et la fiabilité de nos décisions.

Les élus, avec l'appui des différents services, travaillent au développement du territoire, notamment le développement économique et touristique, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'habitat, l'assainissement autonome, la réalisation d'équipements structurants et de proximité.

Ils s'engagent à préserver le cadre de vie et à améliorer sans cesse les services à la population. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a demandé un effort important et permet de garantir aux élèves du territoire des activités variées et de qualité.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et mes remerciements aux bénévoles d'associations à caractère social, culturel, sportif ... qui animent la vie de notre territoire.

Le conseil communautaire a voté le budget de l'année avec une baisse de 10% des indemnités des élus, (soit des indemnités inférieures, en masse, à celles des communautés de communes et syndicats avant fusion), une harmonisation des taux d'imposition des taxes locales. Sans avoir recours à l'emprunt, le conseil a mené à bien les opérations d'investissement prévues. Il va sans dire que toutes nos actions ne pourront pas être conduites simultanément. Nous devons nous prononcer sur une hiérarchie des urgences, persuadés que ces projets répondent aux attentes de nos concitoyens.

Il nous faut faire face à la rigueur annoncée (dotations en baisse) tout en étant inventifs en matière de gestion et tout en développant notamment la mutualisation (services, commandes ...) avec les communes.

Nous devons être attentifs au développement du Très Haut Débit, autre enjeu d'importance capitale dans les années à venir.

J'ai l'intention d'animer cette équipe en privilégiant l'intérêt communautaire à toute forme d'individualisme.

Je souhaite que nous puissions travailler dans une ambiance constructive dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Je serai vigilant à ce que nous puissions rendre compte de l'avancée de nos débats et des projets par le biais du site Internet et du bulletin communautaire.

En tout état de cause, quelle que soit notre conviction, le seul souci qui nous anime est le développement du territoire Dronne et Belle, son avenir et le bien-être de ses habitants.

Le Président

Avec nos meilleurs vœux pour 2015



La communauté de communes

Ce premier bulletin communautaire a pour objectif de présenter la communauté de communes Dronne et Belle de manière globale. Nous souhaitons étoffer les prochains bulletins afin de laisser une place de choix à l'actualité des services de l'ensemble de la communauté de communes. Ainsi vous trouverez dans vos boîtes aux lettres votre journal d'information deux fois par an.

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

Une communauté de communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe des communes ayant pour objectif d'établir un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural.

Elle rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales.

Elle favorise le développement économique local et relance la politique d'aménagement du territoire.

Une communauté de communes possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit à la place des communes, des actions relevant des compétences dont les enjeux dépassent ceux d'une seule commune.

LE POINT SUR LA REFORME

La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 appelée « réforme des collectivités territoriales » a prévu un regroupement des communautés de communes.

Ainsi, à l'échelle de notre territoire cela s'est traduit par la fusion de 3 anciennes communautés de communes :

- La communauté de communes du Brantômois
- La communauté de communes du Pays de Champagnac en Périgord
- La communauté de communes du Pays de Mareuil en Périgord

Aujourd'hui, ces collectivités n'existent plus, elles ont fusionné au 1er janvier 2014 afin de former la communauté de communes Dronne et Belle.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

Ce nouveau territoire compte 11 685 habitants répartis sur 31 communes soit 504 Km² d'un seul tenant et sans enclave. Située en plein cœur du Périgord Vert, la communauté de communes tient son nom des deux rivières qui l'irriguent : la Dronne et la Belle.

Le siège administratif est situé sur la commune de Champagnac de Belair.

Bélair, avenue Ferdinand Beyney.



Nos compétences

COMPETENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace

- Urbanisme,
- Système d'Information Géographique (SIG),
- Zones d'Aménagement Concertées (ZAC),
- Zone de Développement Eolien (ZDE),
- Aménagement des bourgs

Développement économique

- Zones d'Activités Economiques (ZAE),
- Soutien aux entreprises,
- Tourisme,
- Nouvelles Technologies d'Information et de Communication,
- Soutien à l'emploi

COMPETENCES OPTIONNELLES

Protection/mise en valeur de l'environnement

- Ordures Ménagères (compétence déléguée au SMCTOM de Nontron)
- Pistes Forestières,
- PDIPR (chemins de randonnée)

Action sociale

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- Familles,
- Enfance-Jeunesse (Boucle d'Or, RAM, crèche, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Accueil Jeunes, Accueil Périscolaire, Temps d'Activités Périscolaires)
- Santé

Politique du logement Cadre de vie

- Habitat,
- Gens du voyage

Assainissement non collectif

- Schémas de zonages communaux d'assainissement
- Contrôles et diagnostics des installations
- Entretien des dispositifs (vidanges)

Voirie

- Création, aménagement et entretien des voies,

Equipements culturels et sportifs

- Médiathèque, bibliothèques,
- Conservatoire de musique,
- Soutien aux actions culturelles,
- Piscines



Vos élus



Président
Jean-Paul COUVY

LE BUREAU 12 membres



1er Vice-Président
En charge du tourisme
Claude
MARTINOT



2ème Vice-Président
En charge de la culture-sport
Jean-Claude
FAGETE



3ème Vice-Président
En charge de
l'enfance-jeunesse
Alain
OUISTE



4ème Vice-Président
En charge du développement
économique et numérique
Pascal
MAZOUAUD



5ème Vice-Président
En charge de la santé
et le social
Olivier
CHABREYROU



6ème Vice-Président
En charge de l'administration
générale et des finances
Gérard
COMBEALBERT



7ème Vice-Président
En charge de la voirie
Jean-Jacques
LAGARDE



8ème Vice-Président
En charge des bâtiments
Jean-Robert
RAVON



9ème Vice-Président
En charge de
l'urbanisme-environnement
Jean-Pierre
GROLHIER



Christian
MAZIERE
Membre du Bureau



Monique
RATINAUD
Membre du Bureau

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 47 délégués titulaires 13 suppléants

Votre répertoire

SIEGE ADMINISTRATIF :

Communauté de communes Dronne et Belle

Avenue Ferdinand Beyney
24530 Champagnac de Bélaïr

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi :
8h30-17h30

Tel : 05.53.03.83.55
Fax : 05.53.03.83.59

Mail : accueil@dronneetbelle.fr

DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES: Danielle DUBUISSON
DIRECTEUR ADJOINT : Jérôme CHEVREL

TOURISME	Julie MARTINET <i>Directrice Pôle Tourisme</i>	05 53 05 80 63
CULTURE	Odile BLANCHARD <i>Directrice bibliothèques, médiathèque</i>	05 53 03 68 50
ENFANCE JEUNESSE	Monique FAYE <i>Coordinatrice CAF et TAP (Temps d'Activités Périscolaires)</i>	05 53 03 83 55
	Patricia NEGRIER <i>Directrice du Pôle Enfance-Jeunesse</i>	05 53 60 31 96
	Sandrine MOLLER <i>Directrice Centre de Loisirs Brantôme</i>	05 53 05 83 17
	Maryline FILION <i>Directrice Centre de Loisirs Mareuil</i>	05 53 60 31 96
	Stéphanie CHALARD <i>Directrice Accueils Jeunes Brantôme-Champagnac</i>	05 53 08 29 92
	Sylvie CAROUGE <i>Directrice crèche Mareuil</i>	05 53 56 43 69
	Jeannine MAZIERE <i>Animatrice Relais d'Assistantes Maternelles</i>	05 53 46 65 36
SOCIAL	Marie-France FAURIO <i>Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale</i>	05 53 05 77 14
SERVICES TECHNIQUES	Fabrice NIBAUT <i>Directeur du Pôle Technique</i>	05 53 60 31 96